

N° 2013/O2/24

**MOTION  
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

- **DEPOSEE PAR** : Les groupes « CORSE SOCIAL-DEMOCRATE », « DEMOCRATES SOCIALISTES ET RADICAUX », ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE », ET « GAUCHE REPUBLICAINE ».

- **OBJET** : SOUTIEN FINANCIER EXCEPTIONNEL DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE A LA FEDERATION DE CORSE-DU-SUD DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS.

---

**CONSIDERANT** la situation socio-économique de la Corse où le chômage s'est installé durablement et que des pans entiers de notre population connaissent une paupérisation dont ils ne voient pas l'issue,

**CONSIDERANT**, dans ce contexte, l'importance des missions de la Fédération de Corse-du-Sud du Secours Populaire parmi lesquelles les aides aux plus démunis, les actions envers les jeunes et les personnes âgées ainsi que les diverses actions éducatives et culturelles,

**CONSIDERANT** les graves difficultés financières que connaît cette association depuis plusieurs mois,

**CONSIDERANT** que l'incendie récent qui a détruit la nouvelle boutique de vêtements vient d'aggraver cette situation dans la mesure où la Fédération ne disposera plus de recettes propres accumulant ainsi un déficit de trésorerie dans l'attente du redémarrage de cette activité,

**CONSIDERANT**, par ailleurs, les efforts entrepris par une équipe de bénévoles qui a pris un ensemble de mesures afin de rétablir l'équilibre financier de l'association (diminution des dépenses de fonctionnement, diminution de la masse salariale par le non renouvellement du poste de direction et de celui de secrétaire comptable, ...),

**CONSIDERANT** que, faute d'un soutien exceptionnel de la part de la Collectivité Territoriale de Corse (CTC), de la Commune d'Ajaccio et du Département de la Corse-du-Sud, cette association ne disposera plus des moyens nécessaires pour continuer à aider les familles qui fréquentent son épicerie solidaire et qu'elle devra envisager de mettre au chômage technique les personnels actuellement en fonction,

### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**DEMANDE** que la CTC attribue un soutien financier exceptionnel à la Fédération de Corse-du-Sud du Secours Populaire lui permettant ainsi :

- de surmonter ses difficultés jusqu'à la reprise normale de l'activité de vente de la boutique des Salines à Ajaccio,
- de poursuivre l'ensemble de ses missions auprès de 480 familles en grande difficulté auxquelles les bénévoles et les salariés apportent, quotidiennement et tout au long de l'année, leur soutien,

**MANDATE** le Président du Conseil Exécutif pour engager l'ensemble des démarches nécessaires à la finalisation de cette aide, le plus rapidement possible.